



FICHE DE POSTE

CADRE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE (F/H)

Classification : P1
N° 2022-90

Page 1/5

- Maison d'Accueil Spécialisée - - Saint-Médard en Jalles -

- Informations Générales -

Intitulé du poste : Cadre en structure médico-sociale (F/H)

Responsable Hiérarchique : Directeur de la MAS

Responsable Fonctionnel: Directeur des soins du CH Charles Perrens

Médecins : Dr Aurélie GAILLETON, Dr Rachelle TALEB.

Lieu(x) de travail : MAS Yves Buffet « Le Soleil des Jalles » Allée du Preuilha
33160 SAINT MEDARD EN JALLES

- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

- VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6.

Contexte

La structure a élaboré un Projet Institutionnel 2019-2024. Cette dynamique se traduit par une conduite du changement au plan culturel et une gestion en mode projet au niveau de l'encadrement.

Au titre des échéances à venir, l'évaluation externe sera à déployer tenant compte des nouvelles modalités de la Haute Autorité de Santé en cours d'élaboration. En articulation avec ces attendus réglementaires, la MAS s'est engagée dans le programme Défi Qualité Autisme (public TSA) et travaille en coopération avec le Centre Expert Autisme Adultes et le Centre Ressources Autisme dans ce domaine.

Cette structure médico-sociale est composée de 3 résidences accueillant chacune 16 à 18 résidents en hébergement permanent. Il existe un service d'accueil de jour de 10 places. L'équipe infirmière, les rééducateurs et les professionnels du bio-nettoyage ont une activité transversale.

La fonction d'encadrement à la MAS est assurée par deux cadres qui ont des champs d'action complémentaires. Ce fonctionnement en binôme constitue une valeur ajoutée pour l'établissement.



FICHE DE POSTE

CADRE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE (F/H)

Classification : P1
N° 2022-90

Page 2/5

- Missions et activités du poste -

Mission générale du poste :

- Mettre en œuvre le Projet Institutionnel de la MAS en lien constant avec la Direction.
- Organiser l'activité paramédicale et assurer son articulation avec les autres professionnels au service du résident.
- Animer les équipes en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations.
- Veiller à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets personnalisés des résidents.
- Accompagner l'acculturation des équipes dans le quotidien aux recommandations de bonnes pratiques et à l'amélioration continue.

Activités principales :

- Il exerce son autorité hiérarchique sur les professionnels placés sous sa responsabilité.
- Il participe à la mise en œuvre du Projet Institutionnel de la structure s'agissant notamment de la fiche-projet « accès aux soins somatiques » et dans le déploiement de la télémédecine (établissement porteur : MAS Le Barail de l'APAJH).
- Il organise des réunions et temps d'échanges avec les différents membres de l'équipe permettant de communiquer sur les orientations générales de l'institution, de discuter de l'organisation du travail, et des modalités d'accompagnement des résidents dans le cadre de leur projet personnalisé.
- Il coordonne et veille à la cohérence du dispositif de soins (réunions, planification des soins, validation des accompagnements médicaux...) en lien avec les médecins et l'équipe infirmière. Il a un rôle majeur dans l'organisation de l'accompagnement santé des personnes accueillies.
- Il assure la régulation et la gestion des membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Il élabore les plannings des professionnels placés sous son autorité et veille à leur application dans le souci de la continuité des soins et de l'application des règles du protocole GTT.
- Il met en œuvre les procédures et protocoles dans le domaine de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité des soins (prévention et gestion des risques).
- Il veille au respect et à l'organisation du circuit du médicament et applique dans ce domaine les dispositions spécifiques au secteur médico-social.
- Il s'assure de la tenue du dossier patient et de la saisie des données de l'activité.
- Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la procédure d'entretien annuel d'évaluation et de formation des agents placés sous son autorité, qu'il accompagne et soutient dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux.



FICHE DE POSTE

CADRE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE (F/H)

Classification : P1
N° 2022-90

Page 3/5

- Il informe les agents de son service sur leurs droits et devoirs en matière de formation professionnelle. Conformément à ses missions décrites dans la charte de formation continue, il organise leur formation au travers du plan de formation continue de l'établissement ainsi qu'au regard du projet institutionnel de la MAS.
- Il mobilise les compétences individuelles et collectives :
 - Il identifie les écarts et collabore à l'évaluation des besoins en formation pour l'équipe et chacun de ses membres.
 - Il assure l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des stagiaires.
 - Il participe aux recrutements des nouveaux professionnels et des remplaçants de la structure.
- Il contribue au travail avec les familles d'usagers et à l'association des proches aidants dans la mise en œuvre du projet personnalisé : écoute, réassurance, point de situation régulier.

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplôme et/ou qualification :

- Diplôme D'Etat de Cadre de Santé.
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERIUS) institué par le décret du 25 mars 2004 ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente.
- Master Santé publique ou Master Management des organisations publiques issus de professions paramédicales.
- Infirmière coordinatrice

Connaissances et compétences requises ou souhaitées:

- Gestion de projet
- Encadrement du personnel et gestion des plannings
- Organisation des soins
- Management et conduite du changement
- Droit de la fonction publique hospitalière et réglementation en vigueur dans le secteur médico-social.
- Réglementation relative au fonctionnement des établissements médico-sociaux
- Qualité/gestion des risques/gestion documentaire.



FICHE DE POSTE

CADRE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE (F/H)

Classification : P1
N° 2022-90

Page 4/5

Savoir-être :

- Il est responsable et déterminé dans ses actions.
- Il possède de bonnes capacités d'écoute.
- Il est respectueux du cadre institutionnel.
- Il a de bonnes capacités à communiquer avec les différents interlocuteurs institutionnels et autres.
- Il est vigilant à promouvoir une autonomie professionnelle dans le cadre de l'accompagnement des résidents.
- Il est capable d'animer et de mobiliser les professionnels afin de mener à bien les projets.
- Il sait se situer dans une perspective de remise en question et d'évaluation de ses propres pratiques professionnelles.

Savoir-faire :

- Contribution au suivi de la mise en œuvre du projet institutionnel, en lien constant avec la Direction.
- Capacité à fonctionner en mode projet et à traduire les orientations stratégiques et plans d'actions en activités quotidiennes.
- Capacité à gérer concrètement des plannings et rééquilibrage au vu de l'absentéisme, des accompagnements médicaux et des sorties. Gérer les ressources dans un contexte budgétaire très contraint en interface avec le service RH du CHCP.
- Aptitudes dans le domaine du management de proximité : présence active sur les résidences pour réguler l'accompagnement quotidien des résidents.
- Capacité à accompagner une gestion optimisée du taux d'occupation : participation aux commissions d'admission, gestion de l'organisation des séjours séquentiels ; interface avec les familles et les représentants légaux.

- Relations -

Relations internes :

En premier lieu, l'autre cadre et la directrice de la structure

- Les médecins, le personnel soignant, le psychologue, les personnels de rééducation, les personnels socio-éducatifs
- Le personnel administratif et logistique
- La cellule qualité
- Toutes les unités et les différentes directions fonctionnelles du CHCP.



FICHE DE POSTE

CADRE EN STRUCTURE MEDICO-SOCIALE (F/H)

Classification : P1
N° 2022-90

Page 5/5

Relations externes :

- Les familles
- Les associations tutélaires, les tuteurs et les curateurs.
- Le Centre Expert Handicap sur le site de Bagatelle,
- Les établissements médico-sociaux,
- Les médecins.
- Les infirmiers libéraux,
- Les hôpitaux et les cliniques.

- Spécificités du poste -

- Poste : 100 %.
- Régime RTT : 20 jours (moins le jour de solidarité)
- Participation aux réunions mensuelles avec le directeur des soins, sur le site du CH Charles Perrens.
- Participation à l'analyse des pratiques managériales (facultatif)

EPI : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques implique l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.